

## Information sécurité

Face à l'augmentation de l'usage des drones, voici un message du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

### RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



## ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES AUTRES AÉRONEFS EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ

### 10 PRINCIPES POUR VOLER EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI

- 1 JE NE SURVOLE PAS LES PERSONNES
- 2 JE FAIS TOUJOURS VOLER MON DRONE À UNE HAUTEUR INFÉRIEURE À 150 M
- 3 JE NE PERDS JAMAIS MON DRONE DE VUE
- 4 JE N'UTILISE PAS MON DRONE AU DESSUS DE L'ESPACE PUBLIC EN AGGLOMÉRATION
- 5 JE N'UTILISE PAS MON DRONE À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES
- 6 JE NE SURVOLE PAS DE SITES SENSIBLES
- 7 JE N'UTILISE PAS MON DRONE LA NUIT
- 8 JE RESPECTE LA VIE PRIVÉE DES AUTRES
- 9 JE NE DIFFUSE PAS MES PRISES DE VUES SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES ET JE N'EN FAIS PAS UNE UTILISATION COMMERCIALE
- 10 EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE

L'UTILISATION D'UN DRONE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NON CONFORMES AUX RÈGLES ÉDICTÉES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ EST PASSIBLE D'UN AN D'EMPRISONNEMENT ET DE 75 000 EUROS D'AMENDE EN VERTU DE L'ARTICLE L.6232-4 DU CODE DES TRANSPORTS

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodulisme>

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr



juin 2015

### Centre de loisirs

La réunion d'information concernant le centre de loisirs du mois de juillet aura lieu, le **vendredi 5 juin à 18h**, à la Salle des mariages de la Mairie. Une carte d'identité sera nécessaire pour les enfants de 11 ans révolus pour une sortie en Belgique.

### Moto Club de Tortequesne

Le Moto Club de Tortequesne organise le **samedi 6 juin à partir de 14h** une ballade touristique moto dans notre région. Les participants seront amenés à traverser notre village en venant de Gouy-sous-Bellonne via les rues de Gouy, de l'Église, du Général de Gaulle et du Moulinel. Nous vous conseillons la plus grande prudence lors du passage de nos amis motards.

### Villageois en fête

Bien Vivre à Estrées vous invite à la rejoindre au terrain de football du village le **dimanche 07 juin 2015 à 12 heures**, pour participer à « Villageois en fête » 7ème édition. La manifestation est gratuite et ouverte à tous, les familles et les amis sont les bienvenus.

Dans cet espace, vous trouverez un chapiteau, des tables, des chaises et un barbecue à votre disposition pour le repas. Chaque participant est invité à apporter son repas. Des jeux divers et une animation musicale contribueront à rendre ce moment festif et convivial. L'association vous offrira le pot d'accueil, des saucisses et un dessert. Une buvette sera à votre disposition.

### Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

La cérémonie commémorative aura lieu le **18 juin à 19 heures** au square Maurice Sauvage. Le verre de l'amitié, servi à la mairie, clôturera cette manifestation. Rendez-vous à 18h45 sur la place de la Mairie.

### Pratique

La mairie sera ouverte les **samedi 6 et 20 juin** de 9h45 à 11h45.

La médiathèque vous accueille tous les **lundis de 16h à 19h**.

### Agenda

**Samedi 30 mai à 17h30 au stade :** Assemblée générale du Football Club Estrésien

**Mercredi 3 juin :** Ramassage des verres

**Vendredi 5 juin à 18h à la salle des mariages de la mairie :** Réunion d'information pour le centre de loisirs de juillet

**Dimanche 7 juin à 12h au stade :** Villageois en fête avec BVE

**Judi 18 juin à 19h au square Maurice Sauvage :** Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin

**Dimanche 21 juin :** Voyage à Chantilly avec BVE

**Vendredi 26 juin :** Kermesse du groupe scolaire Thérèse Gras

### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 juin, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)

Ce bulletin est aussi le vôtre. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe en charge de l'information, n'hésitez pas à nous contacter via les secrétaires de mairie ou notre adresse mail.

## Fête de l'école

---

Les vacances d'été approchent pour nos petites têtes blondes. Alors pour clôturer cette année scolaire, l'APE, le corps enseignant, l'équipe des TAP et la municipalité organisent la fête de l'école le 26 juin après-midi. Le détail du programme vous sera communiqué un peu plus tard. Des jeux seront organisés pendant le temps de TAP auxquels tous les enfants de l'école pourront participer.

## Tickets de cantine

---

La vente des tickets de cantine prendra fin le samedi 27 juin 2015 et reprendra pour la rentrée de septembre le 25 août 2015.

## Concert de chorales au profit de l'APF

---

APF vous propose un concert gratuit au profit de l'Association des Paralysés de France de Douai : « Chorales en solidaire » le vendredi 29 mai à 19h30 à la salle d'Anchin à DOUAI ; avec :

- la Chorale du Collège Albert Châtelet de Douai
- l'Accord Musical de Guesnain
- la Chorale Melting Potes de Douai
- le Groupe BiKiNi BoTTom de Douai

Entrée gratuite - Petite restauration sur place

A l'initiative d'Agathe pour le Groupe Jeunes APF

Pour plus de renseignements : E-mail: [asso.paralyses.douai@wanadoo.fr](mailto:asso.paralyses.douai@wanadoo.fr) et Tél. : 03 27 88 63 54 ou

06 18 04 05 80.

## Séjour Nautique avec le SIRA

---

Le SIRA propose pour les jeunes de 11 à 15 ans, un séjour nautique à Montmartin sur mer en Normandie du lundi 27 juillet au dimanche 2 août dans un centre des PEP 50. Les activités au programme sont : char à voile, escalade, canoë, piscine, randonnée, paddle, visite du Mont Saint Michel. Tarif : 200€, dégressif avec l'Aide aux Vacances Enfants. Ce tarif comprend : le transport, l'hébergement sous tente, la restauration et l'encadrement.

Renseignements et inscriptions au 03 27 89 99 37.

## Ouverture de la Maison de l'Ecoquartier du Raquet

---

A l'occasion de l'ouverture de la maison de l'écoquartier du Raquet, une journée porte ouverte est organisée le samedi 30 mai 2015. Cet équipement communautaire se veut tout à la fois un lieu d'information sur les programmes et projets de l'écoquartier du Raquet et de promotion de l'habitat durable.

Grâce à des outils et des présentations dynamiques, le visiteur pourra mieux appréhender les enjeux de l'écoconstruction, de l'efficacité énergétique et du développement durable, voies dans lesquelles la CAD s'est engagée depuis de nombreuses années.

Cette maison accueille le grand public, les groupes (notamment les scolaires) de la maternelle au lycée sur simple demande.

Dès le 2 juin, la maison sera ouverte du mardi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h. Accès libre et gratuit.

Tous renseignements complémentaires par mail : [communication@douaisis-agglo.com](mailto:communication@douaisis-agglo.com) ou par téléphone au 03 27 99 91 75 ou 03 27 99 21 43.

La maison de l'écoquartier se situe 365 rue des coopérateurs – Ecoquartier du Raquet – 59450 Sin le Noble (à proximité du lycée Rimbaud).

## Informations apicoles

---

C'est à la sortie de l'hiver que Monsieur Jean Cauchy a constaté, avec stupeur, la destruction totale de ses ruches. Toutes ses "habitantes" disparues !

Pour l'instant, des recherches sont en cours par un service vétérinaire et sanitaire spécialisé pour essayer de faire la lumière sur ce triste constat.

Par amour pour ses abeilles et pour la nature, Monsieur Cauchy ne baisse pas les bras et remet sur pieds un nouveau rucher qui bourdonne pas mal en cette période fleurie. Nous en profitons pour vous encourager à planter dans vos jardins des plants et arbustes mellifères afin de les aider à fournir du miel.

Et n'oubliez pas : On abat un arbre, on en plante deux !

## Risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule

---

L'été est le moment de l'année, où chacun profite des activités et des loisirs extérieurs. C'est aussi la période où les risques liés au soleil et à la chaleur sont les plus élevés.

Afin de passer un été en toute sécurité, l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé met à votre disposition des supports de communication « Canicule, fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes » qui présentent les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures. Outre les conseils de prévention, le lecteur y trouvera les numéros et sites utiles afin d'obtenir davantage d'informations. Ce document ainsi que d'autres brochures, identiques aux années précédentes sont disponibles sur le site : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr).

## Risques liés à la baignade et à l'exposition solaire

---

Baignade à la plage ou à la piscine, balade en forêt, déjeuner en terrasse ... l'été est la période où les risques de noyades et ceux liés au soleil sont les plus élevés.

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes. En France, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2012, 1238 noyades ont été recensées dont 497 furent mortelles ...

Face à ces risques, l'Inpes met à votre disposition sur Internet une brochure « Se baigner, sans danger ».

Plus de renseignements sur [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Par ailleurs, l'exposition aux rayonnements ultraviolets reste la 1<sup>ère</sup> cause des cancers cutanés. 80 000 nouveaux cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année.

L'Inpes nous rappelle les gestes simples de prévention :

- éviter l'exposition entre 12h et 16h,
- porter un chapeau et des lunettes de soleil,
- appliquer de la crème solaire toutes les 2 heures,
- protéger encore plus les enfants

## Sécurité routière

---

Avec les beaux jours qui arrivent, les enfants vont être plus dehors, les sorties en vélo se multiplier ...

Réduisez votre vitesse et redoublez de vigilance pour assurer la sécurité de nos enfants, de nos promeneurs et de chacun d'entre nous !

Quant aux promeneurs et cyclistes, pensez à vous équiper de votre gilet jaune surtout en cas de sortie nocturne pour votre sécurité.